

Réf: Dossier 428990

Avis de constitution

SOCIETE « NANKO VERTIFARM »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE ABATTA PRES DE
MONDIAL BETON, Lot 1026, Ilot 90

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NANKO VERTIFARM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Production agricole (salades et fraises).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE ABATTA PRES DE
MONDIAL BETON, Lot 1026, Ilot 90

Dirigeant(s) Mlle DOUMBIA AMY SEPHORA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03921 du 19/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50385/GTCA/RC/2025 du 19/08/2025

